

Direction des affaires juridiques et
générales

Pôle des affaires institutionnelles

Affaire suivie : Fadoua Hmamou,
Responsable, et Samira Chibani
conseilsetcommissions@u-pec.fr

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL
ACADÉMIQUE PLENIER-SÉANCE DU 11
AVRIL 2023

À L'OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL ACADÉMIQUE PRÉSIDIÉ
PAR MONSIEUR JEAN-LUC DUBOIS-RANDÉ, PRÉSIDENT DE
L'UNIVERSITÉ, LE QUORUM EST ATTEINT PAR 61 VOTANTS DONT 47
MEMBRES PRÉSENTS ET 14 REPRÉSENTÉS

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. Point d'information du Président

Monsieur le Président de l'Université, **Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ**, lors de l'ouverture du Conseil académique plénier, a précisé la situation de l'établissement à titre informatif ;

1.2. Approbation des procès-verbaux des séances du 21 novembre 2022 et du 12 décembre 2022

Après avoir invité les membres du Conseil académique à formuler leurs observations ou leurs remarques sur les procès-verbaux soumis, Monsieur le Président de l'Université, **Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ** a soumis au vote ces documents ;

Le Conseil académique de l'université a adopté à la majorité des membres présents et représentés les procès-verbaux du 21 novembre 2022 et du 12 décembre 2022

2. VIE INSTITUTIONNELLE

2.1. Désignation des membres usagers de la section disciplinaire usagers

Après avoir invité **Monsieur Simon DEMERET**, Directeur de la DAJG et **Madame Fadoua HMAMOU**, Responsable des affaires institutionnelles, à présenter les modalités relatives à la désignation des membres usagers de la section disciplinaire usagers (SDU) ainsi que les candidatures reçues suite à un appel à candidatures, Monsieur le Président de l'Université, **Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ**, a soumis au vote la désignation des membres usagers de la section disciplinaire usagers ;



Le Conseil académique de l'université a désigné Mesdames VILLEMEN-PINEAU, LIEOU, BENDJEBBOUR et AZAROUAL et Messieurs HAGHEGHE, BENNEKA, MARTZOLFF et RICHARD en tant que membres usagers de la section disciplinaire usagers à la majorité absolue des suffrages exprimés

2.2. Appel à candidatures pour la composition de la commission d'évaluation du CAC plénier

Après avoir invité **Monsieur Mustapha ZIDI**, Vice-Président Stratégie et Développement, et **Monsieur Simon GILBERT**, Vice-Président Affaires Institutionnelles, à présenter l'appel à candidatures pour la composition de la commission d'évaluation du CAC plénier, Monsieur le Président de l'Université, **Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ**, a invité les membres du Conseil académique à formuler leurs questions, remarques, ou observations, sur la présentation faite.

3. FORMATION ET RECHERCHE

3.1. Approbation de la lettre de cadrage des appels à projets ERASME

Après avoir invité **Monsieur Simon GILBERT** et **Monsieur Romain APARICIO**, Directeur Général des Services Adjoint « Projets stratégiques » et Directeur Exécutif ERASME, à présenter la lettre de cadrage des appels à projets ERASME, Monsieur le Président de l'Université, **Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ**, a soumis au vote ce document ;

Le Conseil académique de l'université approuve à la majorité des membres présents et représentés la lettre de cadrage des appels à projets ERASME à la majorité

Fait à Créteil, le 26 avril 2023,

Le Président de l'Université

Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ
Jean-Luc Dubois-Randé